

La solidarité est une des valeurs centrales du projet de l'association.

Tarification solidaire

Depuis la saison 2023/2024, la maison de quartier de Sainte-Thérèse a décidé de mettre en place la **tarification solidaire**. Cette tarification est dégressive en fonction du quotient familial sur l'ensemble de nos activités hebdomadaires.

Pour déterminer votre tranche, vous devrez **fournir à l'inscription votre dernier quotient familial connu** (attestation de quotient familial de moins de 2 mois, disponible sur le site de la CAF) ou pour les non allocataires, **vos derniers avis d'imposition**.

En l'absence de justificatif au moment de l'inscription, les tarifs de la tranche 4 seront appliqués.

		CATEGORIES TARIFS ATELIERS										
QF / REVENU		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
TRANCHE 1	0 - 600	22	68	92	122	148	182	203	232	278	349	476
TRANCHE 2	601 - 1200	26	81	111	147	177	218	243	278	334	419	572
TRANCHE 3	1201 - 1900	28	86	117	155	187	230	257	294	352	442	603
TRANCHE 4	> 1900	29	90	123	163	197	242	270	309	371	465	635

Plusieurs réductions possibles

Plusieurs réductions sont également possibles selon le nombre d'activités que vous pratiquez au sein de la maison de quartier :

- Réduction 2ème activité/personne = - 10% *
- Réduction 3ème activité (et suivantes) / personne = - 15%*
- Réduction famille (à partir de 3 personnes) = - 15%*
- Réduction étudiante = - 15%

* S'applique sur l'activité la moins chère

Adhésion à l'association

Elle permet à chacun de participer à la vie de l'association, de participer au projet associatif et de soutenir ses valeurs. Elle est obligatoire pour participer aux ateliers hebdomadaires et aux stages et pour louer des salles.

Adhésion Individuelle : 20€

Adhésion de soutien : 25€

Adhésion Familiale (à partir de 3) : 40€

SAISON
2024
2025

Association MAISON DE QUARTIER de SAINTE-THÉRÈSE

ASSOCIATION
MAISON
DE QUARTIER
SAINTE-THÉRÈSE

<https://www.mqst.org>

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Dispositif SORTIR

La maison de quartier est partenaire du "Dispositif SORTIR". Ce dispositif donne droit à des réductions sur les activités, sous conditions de ressources (renseignements auprès du CCAS de votre lieu d'habitation).

Ateliers Hebdomadaires

Les ateliers fonctionnent sur 28 à 30 semaines **hors vacances scolaires et jours fériés**.

Ils débuteront le **lundi 16 septembre 2024**.

Une séance d'essai gratuite est possible, dans la limite des places disponibles (se renseigner préalablement à l'accueil).

L'association peut annuler ou modifier un atelier si le nombre d'inscrits est insuffisant et déplacer ponctuellement certains ateliers en cas d'utilisation exceptionnelle des salles pour l'organisation de manifestations ponctuelles.

Remboursements

Seuls les désistements pour raisons médicales et professionnelles justifiées (mutation en dehors de Rennes Métropole), **ne permettant plus la pratique de l'activité jusqu'à la fin de la saison**, entraînent un remboursement partiel de la cotisation de l'activité, au prorata du nombre de séances effectuées. L'adhésion reste acquise à l'association.

Responsabilité / Assurance

L'association ne peut être tenue responsable en cas de perte ou de vol de vos affaires. Nous vous invitons à être vigilants.

Pour les ateliers enfants, nous demandons aux parents de s'assurer de la présence effective du professeur avant de déposer les enfants et d'être vigilants sur l'horaire de fin de cours.

La maison de quartier n'est responsable des enfants que pendant la durée des ateliers.

La maison de quartier est couverte par une assurance "Responsabilité civile", qui garantit les conséquences d'un dommage causé de son fait à un tiers. Pour les dommages corporels et objets personnels, les adhérents doivent être assurés individuellement.

Loi Informatique & Libertés RGPD

Conformément aux obligations du RGPD, vous bénéficiez d'un droit à la portabilité et à l'oubli numérique. Vos données personnelles ne seront utilisées que dans le cadre des relations entre vous et la maison de quartier de Sainte-Thérèse. Elles ne seront pas utilisées à d'autres fins.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la direction de la maison de quartier de Sainte-Thérèse.

Inscriptions Paiements

Inscriptions prioritaires pour les adhérents 2023/2024, dans les mêmes ateliers :

- du 12 au 28 juin

Inscriptions ouvertes à tous :

- du 1er au 12 juillet
- puis à partir du 26 août, à 14h.

Le règlement se fait en totalité lors de l'inscription avec possibilité d'échelonnement (sous forme de chèques différés).

Paiements possibles par chèque bancaire, CB, espèces et chèques vacances. Dispositif SORTIR

Horaires de l'accueil

Jusqu'au 18 octobre

Lundi au jeudi 9h45 - 13h / 13h45 - 18h30

Vendredi 9h - 12h / 13h45 - 18h30

Samedis 21 - 28 sept & 05 - 12 oct 9h-12h

A partir du 21 octobre

Lundi Fermé le matin / 13h45 - 18h30

Mardi 9h45 - 13h / Fermé l'après-midi

Mercredi 9h45 - 13h / 13h45 - 18h30

Jeudi 9h45 - 13h / 13h45 - 18h30

Vendredi Fermé le matin / 13h45 - 18h30

Samedi Fermé

Notre espace numérique

à pour objectifs de **lutter contre la fracture numérique** en proposant un accès gratuit aux personnes non équipées souhaitant faire leurs démarches en ligne.

De permettre de **s'initier ou se perfectionner aux usages des outils numériques**, de transmettre l'actualité numérique et ses évolutions, qui permette à tous de se **construire une culture numérique**, consciente de ses enjeux, afin d'ouvrir la voie à un usage **éthique et responsable**.

"Autour d'un Café" **nouveau**

Espace d'accueil informel, lieu de partage, d'échange, d'entraide et de rencontre entre les habitants du quartier. Mardi 14h-17h et Vendredi 9h30-12h30

La Maison de Quartier de Sainte-Thérèse c'est...

Un Bureau et un Conseil d'administration exclusivement composés de bénévoles ! **La maison de quartier fonctionne et ne peut fonctionner que grâce à l'investissement des bénévoles** au côté de l'équipe salariée.

Mais aussi...

- Un repair café (2ème vendredi de chaque mois 14h-17h)
- Le magazine du quartier "PoP !"
- De l'aide aux devoirs (CMI > 4è)
- Accueil de loisirs (8-13 ANS) pendant les vacances scolaires
- Un jardin participatif
- Des expositions artistiques
- Des billetteries à tarifs réduits (cinéma Pathé ! et parcours aquatique de Saint-Grégoire)
- Des bacs de récupération de bouchons (plastique et liège)
- Une permanence d' élu de quartier
- Des locations de salles
- Une bibliothèque participative
- Des événements festifs

Et encore bien d'autres choses...

Où nous trouver ?

14 RUE JEAN BOUCHER, 35000 RENNES

Accès : BUS (Ligne C3 Arrêt Jacques Cartier) MÉTRO (Ligne A arrêt Jacques Cartier & Ligne B arrêt Gare)
02.99.222.444 - contact@mqst.org

Vous souhaitez vous tenir au courant des actualités ?



<https://www.mqst.org>



@mqstainte_therese



Maison de Quartier de Sainte-Thérèse



Inscrivez-vous à notre Newsletter

nextdoor Profil "Yann Coordo"

